

Collectivité : MAIRIE DE CIVRAC DE BLAYE

Délibération n°2026-022

**EXTRAIT DE REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Date de Convocation : 28/05/2026	Décisions N° : 1	Membres : En Exercice : 15	Présents : 15	Votants : 15
-------------------------------------	------------------	-------------------------------	---------------	--------------

Le 05/06/2026

Le Conseil Municipal, légalement convoquée, s'est réuni, sous la présidence de DUMAS Florian.

**Etaient présents :** DUMAS Florian, MATHE Françoise, BASSO Séverine, DENOYEL Sabine, GABORIT Sylvie, CLABAUX Olivier, GUILLOT Aurore, GRACIA Maguy, GRIMARD Alexander, MOTARD Nicolas, GIRARD Annie, HUSTACHE Cédric

**Etaient Absents ou excusés :**

BOULOT Frédéric (pouvoir à A. GRIMARD), DELAS Nathan (pouvoir à F. DUMAS), EYRAUD Jean-Luc (pouvoir à S. DENOYEL)

Objet : Décision Modificative 1

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder, à l'unanimité, au vote de Virements de Crédit suivants, sur le budget principal de l'exercice 2026*

**CREDITS A OUVRIR**

Imputation	Nature	Montant
26 / 261 / OPFI	Titres de participation	500.00
	<b>Total</b>	<b>500.00</b>

**CREDITS A REDUIRE**

Imputation	Nature	Montant
23 / 2315 / OPNI	Installations, matériel et outillage techniques	500.00
	<b>Total</b>	<b>500.00</b>

Fait à Civrac de Blaye, le 05/06/2026  
Pour extrait conforme délibéré le 05 juin 2026

Le Maire,  
DUMAS Florian



Le Maire,

- Certifie sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux, dans un délai de deux mois, à compter de sa publication et de sa réception.